

Modification apportée au dépistage de la COVID-19

Le 23 mars 2020

Une nouvelle approche du dépistage de la COVID-19 qui accordera la priorité aux groupes les plus à risque d'exposition locale et aux populations à risque est mise en œuvre en Alberta.

Les voyageurs qui sont retournés en Alberta après le 12 mars et qui présentent des symptômes légers ne seront plus soumis à un test de dépistage de la COVID-19. Au lieu de cela, les mêmes conseils donnés à tous les Albertains s'appliqueront à eux, c'est-à-dire de s'isoler à la maison et se tenir loin des autres personnes. Cette modification entre en vigueur à partir de maintenant, de sorte que toute personne à qui on a déjà dit par Health Link qu'elle sera testée le sera tout de même.

« La modification de nos protocoles de dépistage nous permettra de concentrer la capacité de dépistage de l'Alberta sur les personnes les plus à risque. Cela est conforme à l'approche adoptée partout au Canada. Cela nous permettra d'utiliser stratégiquement nos ressources de dépistage. Notre nouvelle approche reflète le fait que la chose la plus importante que l'on puisse faire si l'on a des symptômes légers, ce n'est pas de se faire tester – c'est de rester à la maison et de s'isoler. »

D^e Deena Hinshaw, médecin hygiéniste en chef

Le dépistage sera priorisé pour les personnes suivantes, si elles sont symptomatiques :

- Les personnes hospitalisées pour une maladie respiratoire;
- Les résidents des établissements de soins continus et autres établissements semblables;

Renseignements connexes

[Renseignements sur la COVID-19 pour les Albertains](#) (en anglais)

[Outil d'autoévaluation d'AHS](#) (en anglais)

Demandes des médias

Directeur adjoint des communications, Santé

[Tom McMillan](#)

780-422-4905

- Les personnes qui sont revenues d'un voyage à l'étranger entre le 8 et le 12 mars (avant que les protocoles d'isolement volontaire soient en place);
- Les travailleurs de la santé qui ont des symptômes respiratoires (ce test commencera plus tard cette semaine).

Quiconque présente des symptômes qui ne correspondent à aucune de ces catégories devrait rester à la maison et s'isoler pendant au moins 10 jours à partir du début de ses symptômes, ou jusqu'à ce que les symptômes se résorbent, selon la période la plus longue.

L'outil d'autoévaluation en ligne a été mis à jour pour tenir compte de la modification apportée au dépistage pour les voyageurs de retour au pays.

Alberta Health Services se dote d'une capacité supplémentaire pour être en mesure de conseiller les voyageurs qui reviennent au pays avec des symptômes, veillant à ce qu'ils suivent les directives médicales appropriées, y compris rester à la maison et se tenir loin des autres personnes, et surveillant leurs symptômes. Ces ressources devraient être en place plus tard cette semaine.